

G. Enseignement

- A. Le canton n'a pas les moyens de prendre en charge tous les jeunes en difficulté. La priorité doit être donnée à ceux qui sont ou deviendront des acteurs rentables de l'économie de marché.
- B. L'État doit donner la priorité à l'aide aux jeunes en difficulté et investir dans ce domaine des moyens plus élevés.
- C. Je ne me prononce pas.

Nom	Réponse	Commentaire
Baumgartner E., Verts, Broye-Vully	c	L'Etat doit s'occuper ET des rentables ET de ceux en difficulté.
Bernhard M., UDF, Jura/Yverdon	c	L'État doit aider les jeunes en difficulté, tout en donnant la possibilité à ceux qui ont plus de facilité de pouvoir poursuivre sereinement leur scolarité.
Berseth V., POP, Ouest laus.	b	Tous les jeunes sont prioritaires.
Blanc J.-B., POP, Jura/Yverdon	b	Il faut notamment en finir avec la Voie Secondaire à Options, dévalorisée et décourageante pour les élèves qui y sont orientés. La réduction des trois voies du secondaire à deux libérerait des fonds, qui seraient alors destinés à assurer un meilleur accompagnement des élèves en difficulté.
Bonhert B., POP, Jura/Yverdon	b	Notamment dans la formation.
Chaves P., POP, Riviera/Vevey	b	La proposition A est effarante.
Chollet J.-L., UDC, Lne-ville	c	Sujet complexe, trop complexe pour répondre pas A ou B.
Coendoz B., Verts, Morges	b	Investir dans les conditions de vie pour les familles et renforcer le rôle éducatif des parents, qui ont des responsabilités et des devoirs.
Cornuz E., Verts, Aigle	c	Quelles que soient leurs capacités, TOUS les élèves ont droit aux mêmes chances!
Delaunay Y., Verts, Lavaux-Oron	b	L'Etat ne doit pas prêter l'égalité des chances.
Dessemontet P. PSV, Lne-ville	b	Oui, mais la politique de l'enseignement ne saurait uniquement se focaliser sur les jeunes en difficulté. Il ne faut pas oublier les autres.
De Vrieze Stan P., PRD, Morges	a/b	Equivalent selon les besoins.
Friedli D., Verts, Nyon	c	Tous les jeunes méritent considération, qu'ils soient en difficulté ou non. L'Etat doit s'impliquer globalement en faveur d'une politique de la jeunesse.
Glardon J., Verts, Ouest laus.	b	Sans pour autant négliger les autres jeunes.
Golay M., Lib, Lne/Romanel		Mauvaise question = réponse impossible.
Guex A., PRD, Lne-Romanel	c	Chacun doit avoir sa chance.
Haury J.-A., Lib, Lne-ville	c	La réponse B suppose que l'Etat laisse au secteur privé la formation des jeunes qui ne sont pas « en difficulté ». Est-ce bien votre intention ?

Questionnaire sur le service public - Enseignement

Hubler A., POP, Lne-ville	b	Il faut créer un fonds cantonal pour la formation professionnelle, fonds alimenté par toute les entreprises et redistribué à celle qui forment des apprentis.
Kaelin P., PRD, Ouest laus.	b	Sans retarder les jeunes "sans difficultés".
L'Eplattenier G., POP, Gros-de-Vd	b	Notre jeunesse ! C'est la richesse de notre société. Notre responsabilité première est de travailler à offrir à nos jeunes des espoirs, des objectifs qui les poussent à croire en eux et en demain.
Marguet P.-H., Verts, Morges	a/b	L'Etat doit réunir les deux points A et B.
Marthaler F., Verts, Ouest laus.	b	Des moyens plus élevés ou des réponses plus efficaces !
Maystre T. Verts, Ouest laus.	b	Mais l'effort de l'Etat peut encourager le privé à en faire de même.
Métraux B., Verts, Gros-de-Vd	b	la formation à tous les niveaux doit bénéficier de l'attention particulière de l'Etat.
Meyer J., POP, Nyon	b	L'Etat doit apporter à tous les jeunes une éducation adéquate et le cas échéant une aide adaptée. C'est un domaine prioritaire pour l'avenir.
Mischler M. Verts, Lne/Romanel	c	Vos questions sont simplistes sur ce domaine ! la priorité doit être donnée à TOUS les élèves.
Moret J.-R., UDF, Nyon	b	Sans toutefois favoriser chez ceux-ci une mentalité d'assisté.
Mouquin M., PRD, Gros-de-Vd	c	Les questions ne permettent pas de choisir une voie médiane qui serait appropriée.
Müller R., PRD, Lavaux-Oron		Trop de polarisation nuit au pragmatisme.
Oppikofer T., Verts, Ouest laus.	b	Sans oublier les jeunes qui sont "doués"!
Poncet G., UDC, Nyon	c	S'il y a de plus en plus de jeunes en difficultés, l'école publique en porte une lourde responsabilité. C'est elle qu'il faut réformer en premier.
Repond F., Verts, Broye-Vully	b	L'Etat devrait offrir un enseignement de bonne qualité aux jeunes sans difficultés et aider ceux qui ont des difficultés afin de limiter la misère dans notre pays.
Richard C., PRD, Morges	b	La priorité ne doit toutefois pas être donnée seulement à l'aide aux jeunes en difficultés, mais aussi pour donner un enseignement de qualité aux enfants sans problème.
Rochat J.-C., PRD, Lne-ville		L'Etat doit garantir l'égalité des chances.
Romailler C.-A., UDF, Jura/Yverdon	b	Aider les jeunes en difficulté mais surtout veiller à ce que les jeunes durant leur scolarité aient acquis les connaissances de base pour entrer dans la vie active.
Roulet C., Verts, Lne/Romanel	b	L'Etat doit aider tous les jeunes avec ou s/difficulté.
Sansonens J., POP, Lavaux-Oron	b	Il faut inciter les entreprises à prendre leurs responsabilités et former des apprentis, par exemple en créant un « label social », ou évent. Par des avantages fiscaux.
Schwaab J.-C., PSV, Lavaux-Oron	b	Le droit à l'éducation pour tous et toutes devrait être à mon avis une des tâches fondamentales de l'Etat.
Silauri A., Verts, Lavaux-Oron		Pas de priorité, c'est le rôle de l'état de s'occuper de tous et des plus démunis. Il faut surtout s'occuper de l'emploi des jeunes.
Surer J.-M., Lib, Morges	c	Il n'y a pas de priorité, l'Etat doit s'occuper de tous.
Tafelmacher G., POP, Lavaux-Oron	b	L'Etat doit garantir l'égalité de chance dans un monde inégalitaire.

Questionnaire sur le service public - Enseignement

Thorens A., Verts, Lne-ville	b	Je n'aime pas cette idée de priorité. Je ne pense pas qu'il faille donner la "priorité" aux jeunes en difficultés sur ceux qui ont de la facilité. Par contre, ceux qui en ont besoin doivent pouvoir compter sur le soutien dont ils ont besoin et, vu la situation actuelle, il n'est pas exclu que des moyens supplémentaires doivent être investis.
Trolliet M., PRD, Lne-ville	b	Merci EVM, des milliers de jeunes sur le carreau ; la politique laxiste du canton en matière d'éducation est une véritable usine à perdre et à démotiver, sauf si l'on veut remplir les offices ORP et sociaux.
Volet P., PRD, Riviera/Vevey	b	Mais bien cadrer.
Wasserfallen A., Verts, Broye-Vully	b	Aucun autre moyen de remotiver les générations montantes.
Wulliamoz J., UDF, Gros-de-Vd		L'Etat devrait déléguer une partie de ses tâches et confier au secteur privé l'éducation.
Wüthrich A., Verts, Lavaux-Oron		Je soutiens l'idée du bon scolaire pour le libre choix de l'école.
Yersin J.-R., PSV, Gros-de-Vd	b	Il doit investir dans tous les secteurs de la formation.
Zolliker M., PSV, Lavaux-Oron	b	Sans en arriver à une politique du plus petit dénominateur commun dans ce domaine.

- A. La formation universitaire est de la responsabilité des collectivités publiques, et la recherche fondamentale n'est pas compatible avec des mandats privés.
- B. La formation universitaire est de la responsabilité des collectivités publiques, mais la recherche fondamentale est compatible avec des mandats privés.
- C. La formation universitaire doit obligatoirement être liée à l'économie, afin de satisfaire au plus près ses besoins.
- D. Je ne me prononce pas.

Nom	Réponse	Commentaire
Blanc J.-B., POP, Jura/Yverdon	a	L'université doit rester totalement étanche aux vellétés de l'économie, autant dans les domaines scientifiques et que dans les sciences humaines. L'Etat doit tempérer les ardeurs de l'EPFL...
Bongard M., Verts, Riviera/Vevey	a	Des nuances au sens de B sont possibles. La limite recherche fondamentale - recherche appliquée est variable selon les domaines (énergie, environnement). Question d'éthique.
Delaunay Y., Verts, Lavaux-Oron	b	Les exigences pécuniaires sont telles qu'il faut additionner les efforts.
Dessemontet P. PSV, Lne-ville	b	Certains volets de la recherche fondamentale sont déjà assurés par le privé et cela continuera. Dès lors, les fonds publics pourraient être judicieusement utilisés dans les domaines moins porteurs. L'universalité du savoir doit demeurer.
Gilliard D., POP, Lne-ville	a	En tout cas pas Big Pharma !
Glardon J., Verts, Ouest laus.	a	Je doute qu'on puisse, inciter les boîte pharmaceutiques à faire de la recherche dans des secteurs peu rentables.
Junod G., PSV, Lne-ville	a	Quelques exceptions peuvent toutefois être admises sur des projets ponctuels et avec un cahier des charges bien précis.

Questionnaire sur le service public - Enseignement

L'Eplattenier G., POP, Gros-de-Vd	b	Les mandats privés supposent des places de travail dans la recherche et le développement. Il s'agit simplement de veiller à ce que la collaboration entre universités et entreprises ne vise que le bien de la communauté et non pas l'enrichissement des multinationales.
Marguet P.-H., Verts, Morges	b	Hormis les écoles polytechniques qui doivent satisfaire au point C.
Marthaler F., Verts, Ouest laus.	a	Ne vaut que pour la recherche fondamentale (sans retombée économique possible).
Martinelli B., POP, Lne/Romanel	a	Par contre les HES et EPFL doivent avoir des liens avec l'économie pour être compétitive.
Métraux B., Verts, Gros-de-Vd	a	Se rappeler de l'affaire des cigarettiers
Meyer J., POP, Nyon	b	La recherche fondamentale devrait être encadrée par une législation qui favorise le bien commun et non pas les intérêts particuliers ou de grandes firmes. Une formation universitaire en cours d'emploi ou du soir devrait être prévue dans ce pays, comme dans d'autres pays. La formation universitaire en Suisse est trop vue pour une élite. Les scandales financiers dans ce cercle permettent de douter du sérieux de cet enseignement et de la fonctionnalité du système. Le recrutement relève aussi trop de la cooptation et du copinage.
Mischler M. Verts, Lne/Romanel	a/ b	Question trop simpliste encore une fois : ça dépend de quelle type de recherche fondamentale.
Morel N., Verts, Ouest laus.	a	Le manque de moyens peut pousser les chercheurs à rechercher un financement privé. Cependant, un tel financement devrait s'accompagner de conditions strictes quant à un impact social positif et la compatibilité avec le développement durable.
Oppikofer T., Verts, Ouest laus.	a	Tout en veillant à ne pas produire que des chômeurs!
Repond F., Verts, Broye-Vully	b	Les privés peuvent avoir des connaissances plus pointues dans certains domaines.
Rosselet A., Verts, Aigle	a	La recherche peut aussi être financée par le privé si c'est dit et discuté. Une décision doit être prise par un organisme à créer.
Roulet C., Verts, Lne/Romanel	b	On peut l'admettre avec des contrôles strictes, sinon je crains qu'il y ait beaucoup moins de recherches. Mais avec un contrôle réel.
Sandri M., POP, Lne-ville	a	Critique: la formation/collectivités publique et la recherche/mandats privés renvoient à deux questions distinctes. La recherche fondamentale n'est pas compatible avec des mandats privés, cependant j'aurais ajouté "en principe".
Sansonnens J., POP, Lavaux-Oron	a	L'université ne peut garder une totale indépendance scientifique qu'à travers un financement uniquement public.
Schwaab J.-C., PSV, Lavaux-Oron	a	La participation des privés à la recherche doit être possible, mais pas dans la recherche fondamentale, et aux conditions dictées par les pouvoirs publics! Éducation et recherche sont des biens publics.
Surer J.-M., Lib, Morges	b/ c	B + C me conviennent.
Suter L.-O., UDF, Nyon	b	Bien que l'on puisse aussi considérer des hautes études fournies par le privé (cf. IMD à Lausanne).
Thorens A., Verts, Lne-ville	a	La recherche fondamentale doit rester sous le contrôle de la collectivité. Je ne suis cependant pas opposée à des apports privés dans certains domaines bien précis, pour des montants limités et sous surveillance de l'Etat. L'université ne doit pas être non plus une tour d'ivoire.

Questionnaire sur le service public - Enseignement

Trollet M., PRD, Lne-ville	b	La recherche fondamentale doit rester dans le giron des université, mais des collaborations sont nécessaires avec l'économie; pour des raisons pratiques, financières et de mise en œuvre ; nous ne devons pas former que des grands théoriciens mais également des personnes capable de mettre en œuvre le résultat des recherches (L'EPFL et L'ECAL en sont des exemples concrets).
Wasserfallen A., Verts, Broye-Vully	a	Tout simplement aucune entreprise privée au monde n'effectue de recherche fondamentale. Le problème actuel est plutôt que la recherche fondamentale est en train d'être mise sous le contrôle de l'économie privée...
Zolliker M., PSV, Lavaux-Oron	b	Oui mais dans des limites très strictes.

- A. L'argent de l'État doit être réservé à l'école publique, parce que seule l'école publique garantit la prise en charge et la formation de base de tous les enfants.**
- B. L'école publique et l'école privée doivent être traitées sur pied d'égalité, il est donc normal que l'État participe au financement de l'école privée.**
- C. Je ne me prononce pas.**

Nom	Réponse	Commentaire
Baumgartner E., Verts, Broye-Vully	b	La concurrence ne peut faire de mal.
Bernhard M., UDF, Jura/Yverdon	c	Je soutiens l'idée d'un „bon scolaire“, par le biais d'un subventionnement partiel des écoliers que les parents souhaitent inscrire dans une école privée.
Blanc J.-B., POP, Jura/Yverdon	a	Les écoles privées accentuent les inégalités sociales. Les parents d'élèves en difficulté qui en ont les moyens inscrivent leurs enfants en école privée alors que les parents moins fortunés sont contraints de s'accommoder de l'école publique en manque de moyens pour aider leurs enfants. Le budget consacré à l'éducation doit être entièrement destiné à l'école publique, qu'il faut rendre plus républicaine, plus égalitaire, plus laïque. Il est hors de question que l'Etat soutienne les écoles confessionnelles.
Bongard M., Verts, Riviera/Vevey	a	Les écoles Steiner sont de qualité mais privées.
Chaves P., POP, Riviera/Vevey	a	Pas de système à deux vitesses.
Christen J., Riv. Libre, Riviera/Vevey	c	Je suis favorable au bon scolaire dans certaines conditions. L'école privée ne doit pas être un privilège réservé exclusivement aux plus aisés.
Delaunay Y., Verts, Lavaux-Oron	a	Sauf cas spécifiques de difficultés scolaires qui nécessite un recours au secteur privé.
De Vrieze Stan P., PRD, Morges	b	Partiellement à une certaine hauteur.
Ferrari Y., Verts, Lne-ville	a	Plutôt A mais c'est trop caricatural.
Giroud A., Verts, Ouest laus.	b	Pour activer la régénération de l'école publique.
Glardon J., Verts, Ouest laus.	a	Mais on peut envisager un financement d'écoles à but non lucratif qui on des méthodes pédagogiques intéressantes.
Guex A., PRD, Lne-Romanel	c	Privilégier la qualité.

Questionnaire sur le service public - Enseignement

Haury J.-A., Lib, Lne-ville	b	Les écoles privées apportent un complément très utile à l'école publique. Le chèque scolaire constitue une possibilité à envisager.
L'Eplattenier G., POP, Gros-de-Vd	b	Les besoins des enfants, des jeunes et des adultes sont diversifiés. Je plaide pour l'égalité des chances. Ainsi, subventionner les écoles privées qui ouvrent leurs portes à des enfants surdoués ou en difficultés issus de familles modestes permettrait d'offrir à notre société une richesse supplémentaire : celle de croire que chaque enfant a un potentiel à développer.
Martin J., PRD, Morges	c	Je suis réservé quant au « pied d'égalité », mais l'école privée apporte une contribution- un débat à cet égard est pertinent.
Martinet P., Verts, Nyon	a	Éventuelle aide à des écoles pionnières en matière pédagogique (R. Steiner, La Garanderie), pour autant qu'elles demeurent accessibles à tout un chacun.
Meyer J., POP, Nyon	b	En France, l'école publique et l'école privée sont placées sur le même pied. En Suisse, l'école privée est faite pour les riches. Cependant, elle peut redonner des chances à des enfants qui n'étaient pas mûrs à un moment donné. Des options différentes peuvent être également conciliées avec le système privé.
Morel N., Verts, Ouest laus.	a	Exception possible: voies scolaires "alternatives" non offertes par l'Etat.
Morel S., Verts, Morges	a	L'école publique ne peut garantir à elle seule une formation convenant à tous les enfants, lorsqu'elle est en échec, il pourrait y avoir une aide pour une école privée ayant une pédagogie spécifique (Montessori, Steiner, Nees, Garanderie,...) pour les parents ayant un bas revenu.
Moret J.-R., UDF, Nyon	b	Au maximum à concurrence du coût d'un élève dans le public.
Müller R., PRD, Lavaux-Oron		Positions trop extrêmes.
Pistorius A.-G., Verts, Riviera/Vevey	c	Faire différents types d'écoles publiques: bilingue, anthroposophe, dans des milieux vivants (ferme, ...).
Repond F., Verts, Broye-Vully	a	La question est posée car le système scolaire comporte quelques lacunes. Il me semble préférable que l'Etat investisse davantage dans le public afin de le rendre plus performant au lieu de développer un système scolaire à deux vitesses.
Richard C., PRD, Morges	a	Certaines écoles privées peuvent toutefois être complémentaires à l'école publique. Dans ce cas, elles doivent aussi pouvoir être soutenues financièrement.
Romailler C.-A., UDF, Jura/Yverdon	b	Pas exactement sur pied d'égalité, mais il doit y avoir une participation de l'Etat qui fait des économies lorsque les enfants vont dans une école privée.
Rosselet A., Verts, Aigle	a	Certaines écoles privées spécialisées peuvent et doivent aussi être aidées financièrement.
Schwaab J.-C., PSV, Lavaux-Oron	a	L'école ne doit pas seulement enseigner des savoirs, mais aussi intégrer tous les enfants, pour en faire des citoyens. Seule l'école publique, gratuite, obligatoire et ouverte à tous et à toutes peut assumer ce rôle. La privatisation de l'éducation est un danger pour la démocratie.
Süri D., POP, Lavaux-Oron	a	Des solutions concernant l'innovation pédagogique en direction d'élèves en difficultés doivent trouver leur place dans le secteur public.
Suter L.-O., UDF, Nyon	c	L'idée du bon scolaire serait entre A et B.
Tafelmacher G., POP, Lavaux-Oron	a	L'Etat doit garantir l'égalité de chance dans un monde où les rapports de force sont inégaux.
Théodore L., Verts, Nyon	a	Les défenseurs du « tout privé » ne crachent pas sur les

Questionnaire sur le service public - Enseignement

		subventions, lorsqu'on leur en présente !
Trippi D., Verts, Morges	a	Ce droit est constitutionnel. Gratuit pour tous.
Trolliet M., PRD, Lne-ville	a	Le problème est que le niveau scolaire de base actuellement en vigueur est largement insuffisant pour qu'un jeune puisse prétendre à une formation digne de ce nom ; le recours au privé devient, en cas d'échec quasi obligatoire ... bref, EVM toujours est à revoir complètement.
Van Singer C., Verts, Lavaux-Oron		Aucune de vos réponses n'est satisfaisante. Certaines écoles privées (ex école Steiner, école Catholique etc. répondent à des besoins que l'école publique ne peut satisfaire. L'Etat doit participer à leur subventionnement. Même si l'école publique doit rester prioritaire.
Vuffray G., UDF, Jura/Yverdon	c	Impossible de répondre correctement, l'état n'est d'ailleurs pas en mesure de garantir la formation de base de tous les enfants.
Wasserfallen A., Verts, Broye-Vully	b	Certaines écoles privées, qui pourraient faire l'objet d'une évaluation de pairs (experts du même domaine), seraient aptes à être subventionnées.
Wüthrich A., Verts, Lavaux-Oron	b	Pour chaque élève et école le même montant.
Zolliker M., PSV, Lavaux-Oron	a	L'école publique seule peut garantir l'accès au savoir pour tous.